

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 28 JUILLET 2022

Liste des délibérations

(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - RIVAS Natacha (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à MAGNIN Carine)

Monsieur Michel GRANGE est désigné secrétaire de séance.

1. Délibération n°22-07-077 : Centre médical de Valloire : bail professionnel au profit du Docteur Sylvain Lamotte - Acquisition de matériels médicaux

→ *approuvée à l'unanimité*

2. Délibération n°22-07-078 : Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) pour l'installation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (bornes IRVE) et Convention d'Occupation du Domaine Public (CODP) précisant les modalités du stationnement sur les places équipées de bornes IRVE

→ *approuvée à l'unanimité*

3. Délibération n° 22-07-079 : Enquête préalable à l'utilité publique et enquête parcellaire associée relatives au projet de construction, d'exploitation et d'entretien d'une centrale hydroélectrique sur le cours d'eau de La Valloirette et son accès : déclaration de projet afférente

→ *approuvée à l'unanimité*

4. Délibération n° 22-07-080 : Budget principal : décision budgétaire modificative n°1

→ *approuvée à l'unanimité*

5. Délibération n°22-07-081 : Acquisition de la ferme des Pierrots (références cadastrales : section D n° 299 et 301) : convention d'intervention et de portage foncier avec l'établissement public foncier local de la Savoie (EPFL73)

→ *approuvée par 14 voix pour et 1 abstention (Christian GRANGE)*

6. Délibération n° 22-07-082 : Echange foncier Commune de Valloire -
Monsieur Armand Truchet
→ *approuvée à l'unanimité*

7. Délibération n° 22-07-083 : Ferme communale de l'Adroit aux Granges :
promesse unilatérale de vente au profit de la Société d'Aménagement
Foncier et d'établissement Rural (SAFER) Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)
→ *approuvée à l'unanimité*

8. Délibération n° 22-07-084 : Copropriété Grange - Commune de Valloire :
promesse unilatérale de vente des lots communaux au profit de la SARL
IPE
→ *approuvée à l'unanimité*

9. Délibération n° 22-07-085 : Déclarations d'intention d'aliéner
→ *approuvée à l'unanimité*

Affichée et publiée le 1^{er} août 2022.

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGÉAUX.

